Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Santé : de quoi s’inquiète-t-on le plus dans le monde ?

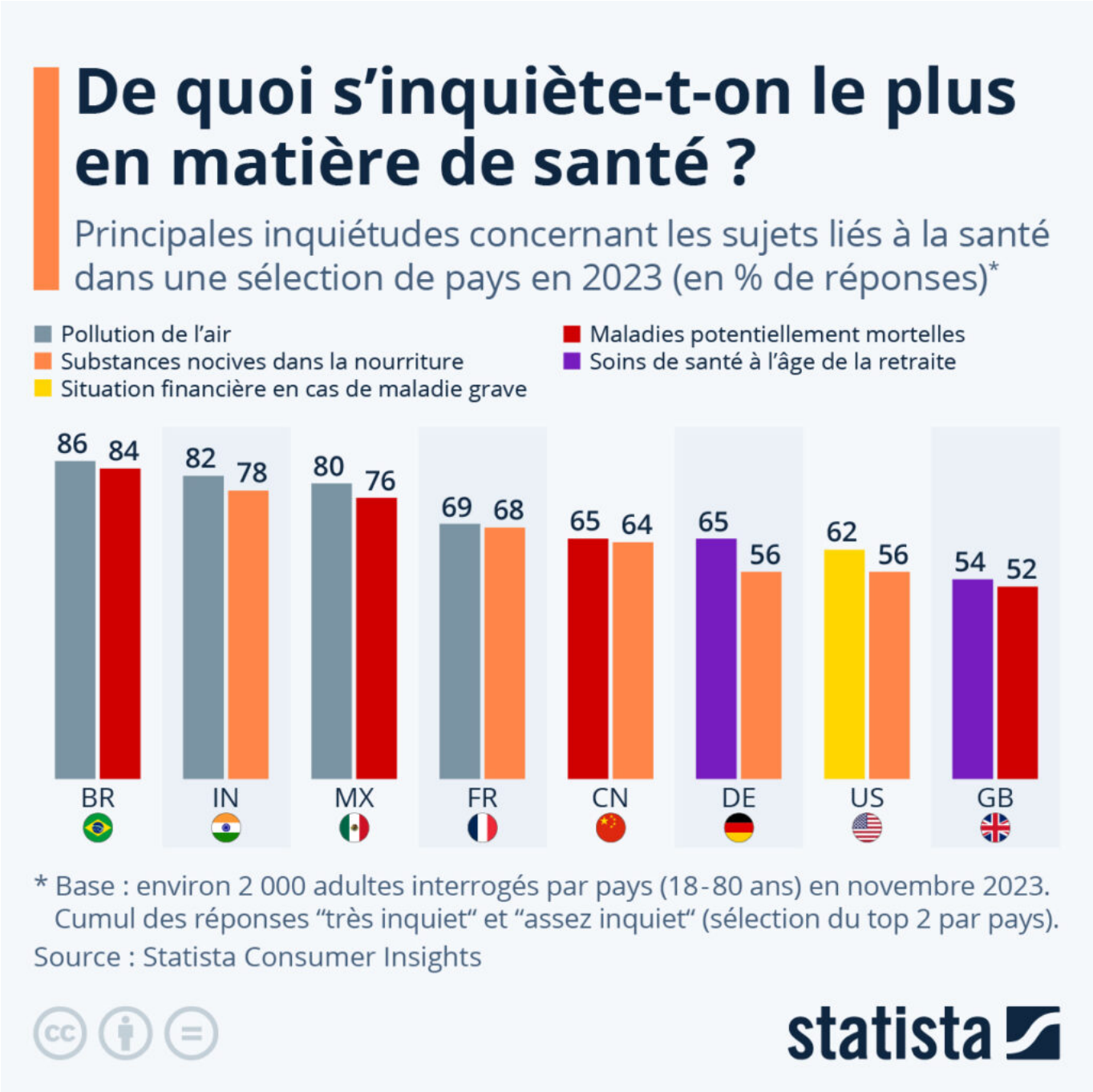

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

La santé préoccupe les populations du monde entier, mais pas toutes exactement de la même manière. Comme le révèle une étude réalisée dans le cadre des Consumer Insights de Statista, les effets des facteurs polluants présents dans l'environnement représentent les principales sources d'inquiétudes liées à la santé dans la majorité des pays étudiés à travers le monde, mais l'on observe quelques particularités pour certains pays.

Comme le montre notre graphique, la pollution de l'air et la présence de substances nocives dans l'alimentation comptent parmi les deux premières sources d'inquiétudes sanitaires dans la moitié (ou plus) des huit pays enquêtés. En France comme en Inde, il s'agit même des deux principales préoccupations, citées chacune par plus de deux tiers des personnes interrogées.

Le Royaume-Uni fait figure d'exception parmi les pays étudiés. Les deux premières préoccupations des Britanniques concernent la situation des soins de santé à l'âge de la retraite et les maladies potentiellement mortelles comme le cancer, citées chacune par plus de la moitié des répondants. En Allemagne, la santé durant les vieux jours constitue également une préoccupation majeure (évoquée par 65 % des personnes interrogées), tandis qu'aux États-Unis, la première inquiétude porte sur la situation financière en cas de maladie grave (62 %).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Réchauffement climatique : le recul des glaciers au XXIe siècle

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Une étude récente de l'UNESCO sur les glaciers protégés dans le monde confirme l'impact plus intense du réchauffement climatique dans la région arctique, où la fonte des glaciers et calottes glaciaires est globalement plus rapide que dans la zone antarctique (hémisphère sud). Avec des pertes nettes estimées à plusieurs centaines de milliards de tonnes de glace depuis 2000, les sites les plus touchés par la fonte étaient les parcs de Kluane, Wrangell-Saint-Élie, Glacier Bay et Tatshenshini-Alsek, en Alaska (États-Unis

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

et Canada), le fjord glacé d'Ilulissat, au Groenland (Danemark), ainsi que la calotte glaciaire du Vatnajökull, en Islande. Le plus grand glacier des Alpes, dans la région de la Jundfrau-Aletch en Suisse, est le neuvième site le plus impacté de la liste, avec une perte nette de 7 milliards de tonnes de glace en vingt ans.

Les glaciers constituent des ressources essentielles sur Terre, car ils couvrent les besoins hydriques vitaux de la moitié de l'humanité pour l'usage domestique, l'agriculture ou encore l'hydroélectricité. En outre, ils représentent aussi souvent un intérêt culturel et touristique pour les communautés locales. Plus de 18 000 glaciers ont été recensés dans les 50 sites classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ces glaciers couvrent une superficie d'environ 66 000 km², soit près de 10 % de la surface glaciaire terrestre. Des analyses satellitaires montrent que ces glaciers reculent à un rythme accéléré depuis 2000. Ce recul observé à l'échelle planétaire constitue l'une des preuves les plus tangibles du réchauffement climatique.

Les glaciers classés au Patrimoine mondial perdent actuellement en moyenne quelque 58 milliards de tonnes de glace chaque année, soit l'équivalent du volume annuel total d'eau consommé par la France et l'Espagne réunies, et contribuent à près de 5 % de l'élévation du niveau des océans. Selon l'UNESCO, les projections indiquent que les glaciers d'un tiers des sites glaciaires classés disparaîtront d'ici 2050, quel que soit le scénario climatique appliqué.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Immobilier : les notaires de Vaucluse dressent l'état des lieux d'un marché impacté par les nouvelles normes environnementales

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

A l'occasion de l'opération nationale des Notaires de France « Cultivez, l'habitat de demain', les notaires de Vaucluse ont évoqué le droit de l'immobilier, du logement et de l'habitat. Avec, en particulier, la législation et la règlementation autour de la rénovation énergétique. Une présentation qui a aussi permis de dresser un état des lieux du marché de l'immobilier en Vaucluse en 2023.

Dans le cadre des '4 jours du logement', opération organisés par les notaires de France du 11 au 14 décembre 2023 sur le thème 'Parler logement avec un notaire', Alexandre Audemard, président de la Chambre des notaires de Vaucluse et Jean-Baptiste Borel, président du Groupement vauclusien d'expertises notariales (GVEN) ont notamment évoqué l'adaptation de son logement aux nouveaux enjeux environnementaux de la loi climat et résilience.

Eradiquer les passoires énergétiques

« Ce texte a pour objectif d'inciter les propriétaires de logement à les rénover de façon globale afin d'éradiquer les 'passoires énergétiques', explique Alexandre Audemard. A cet effet ses dispositions instaurent un véritable calendrier de mise en œuvre de l'obligation de rénovation énergétique, tout en créant des outils permettant la transition énergétique dans une optique de développement durable. »

A partir du 1er janvier 2028, ces passoires énergétiques, classée F (Très peu performant) et G (Extrêmement peu performant) et qui représentent 4,8 millions de logements en France, seront amenées à disparaître et seront interdit à la location. En effet, la loi climat et résilience impose aux propriétaires de réaliser les travaux nécessaires pour atteindre les classes A (Extrêmement performant) ou B (Très performant). Cependant, pour les logements qui en raison de contraintes techniques, architecturales ou patrimoniales ne peuvent atteindre ces classes A ou B il est exigé le gain d'au moins 2 classes pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

obtenir les classements C (Assez performant), D (Assez peu performant) et E (Peu performant).
Une évaluation établit à partir des diagnostics suivants : isolation des murs, des planchers bas, de la toiture, remplacement des menuiseries, ventilation, production de chauffage et eau chaude.

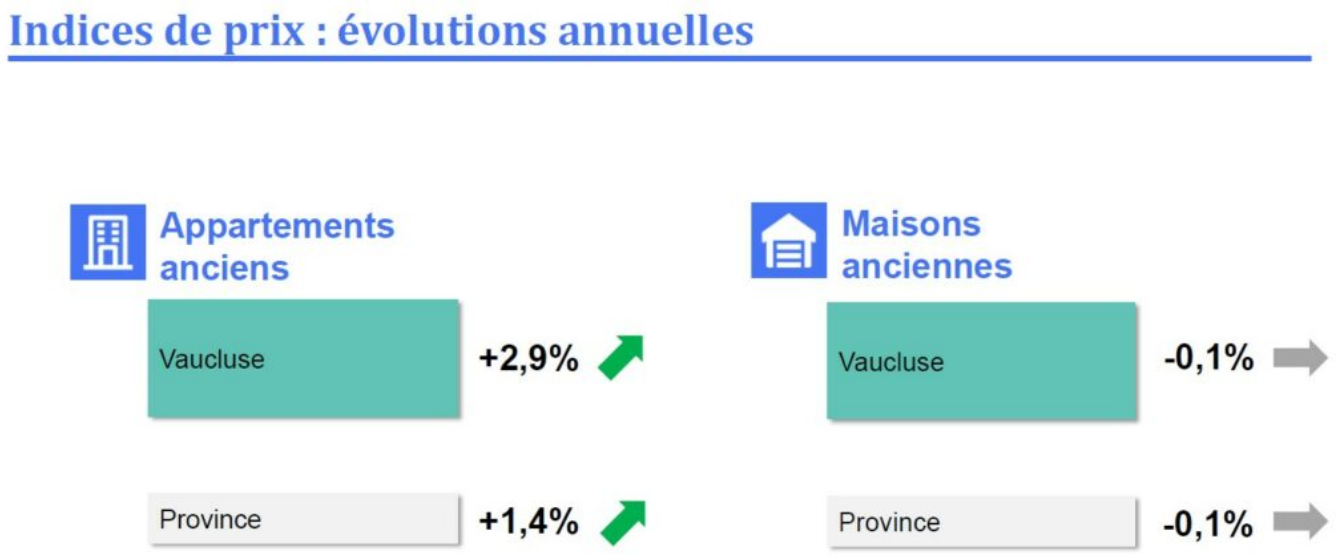

Remettre sur le marché des logements vacants
« L'amélioration énergétique des bâtiments est une démarche cohérente tant en termes d'écologie que de pouvoir d'achat, poursuit le président des notaires de Vaucluse. En effet, d'une part, le logement est responsable de 27% des émissions de gaz à effet de serre. D'autre part, les logements énergivores sont souvent des logements vacants, rénover ces bâtiments pourraient permettre de répondre à une partie de la demande qui s'exprime sur le marché résidentiel en remettant sur le marché des logements qui sont actuellement vides. »

De nombreuses aides proposées
Afin d'encourager la réalisation de ces travaux de rénovation énergétique, l'État a mis en place plusieurs dispositifs d'aides et de financement.
En premier lieu 'MaPrimeRénov', une aide distribuée par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et destinée au propriétaire bailleur ou occupant du logement à titre de résidence principale. Un logement qui doit être achevé depuis plus de 15 ans et dont les travaux doivent être réalisés par une entreprise qualifier RGE (Reconnu garant de l'environnement). La prime peut atteindre jusqu'à 90% des dépense relatives aux travaux réalisés qui doivent concerner l'installation équipement de chauffage, la production eau chaude, l'isolation thermique et la VMC.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

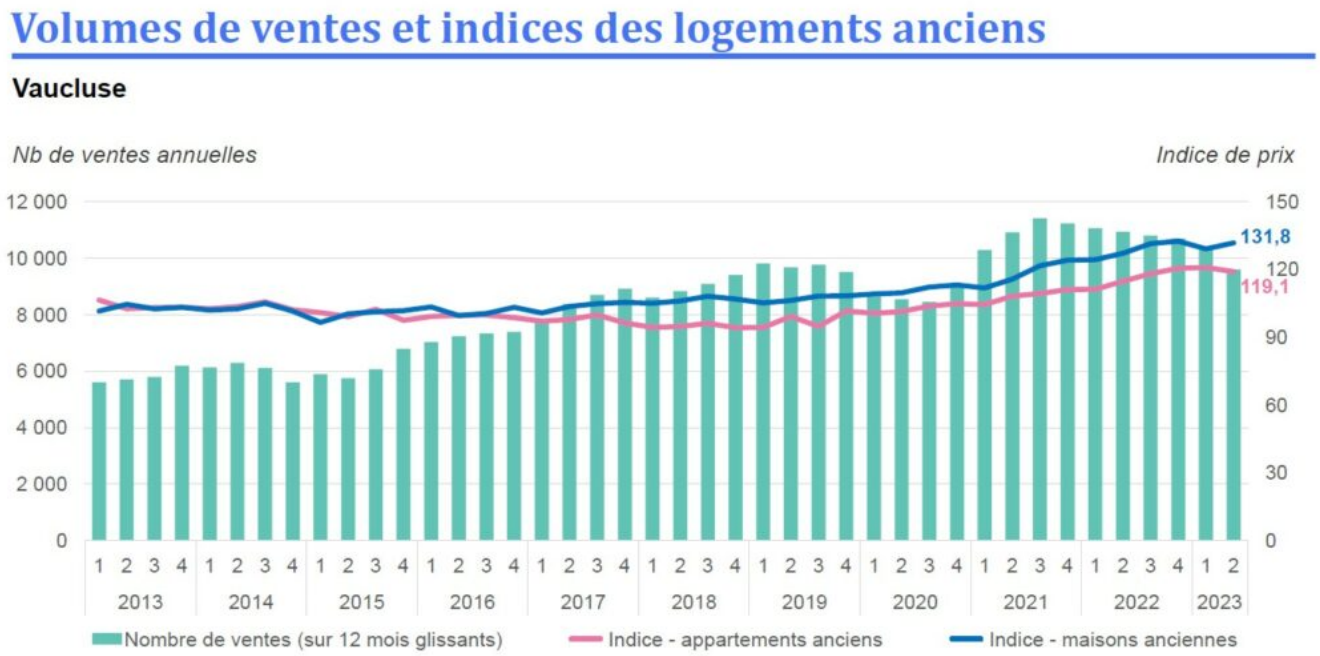

Il existe également la prime CEE (Certificat d'Economie d'Energie). Cette aide repose sur le produit de la contribution des pollueurs censée compenser leur impact sur l'environnement. Le montant de la prime, variable, est distribué par les acteurs du secteur de l'énergie, pour l'obtenir il faut se rendre sur le site de l'opérateur choisi et faire la demande avant de signer le devis de travaux de l'entreprise RGE.
Autre dispositif, l'Eco PTZ (prêt à taux zéro). Versé par les Banques ayant signé une convention avec l'Etat, il n'est assorti d'aucun intérêt et son montant maximal est de 50 000€, il est accordé sans aucune conditions de ressources, tout comme MaPrimeRénov et la prime CEE.
Par ailleurs, l'ensemble de ces travaux bénéficient d'un taux de TVA réduits 10% et 5,5%.
Enfin, dernier outil possible : le Prêt Avance Rénovation. Ce prêt hypothécaire s'adresse aux propriétaires de passoires thermiques, souvent à la retraite et percevant des faibles revenus. Il permet un remboursement différé du prêt lors de la vente du logement ou de sa transmission par succession. Il est accordé sous conditions de ressources.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

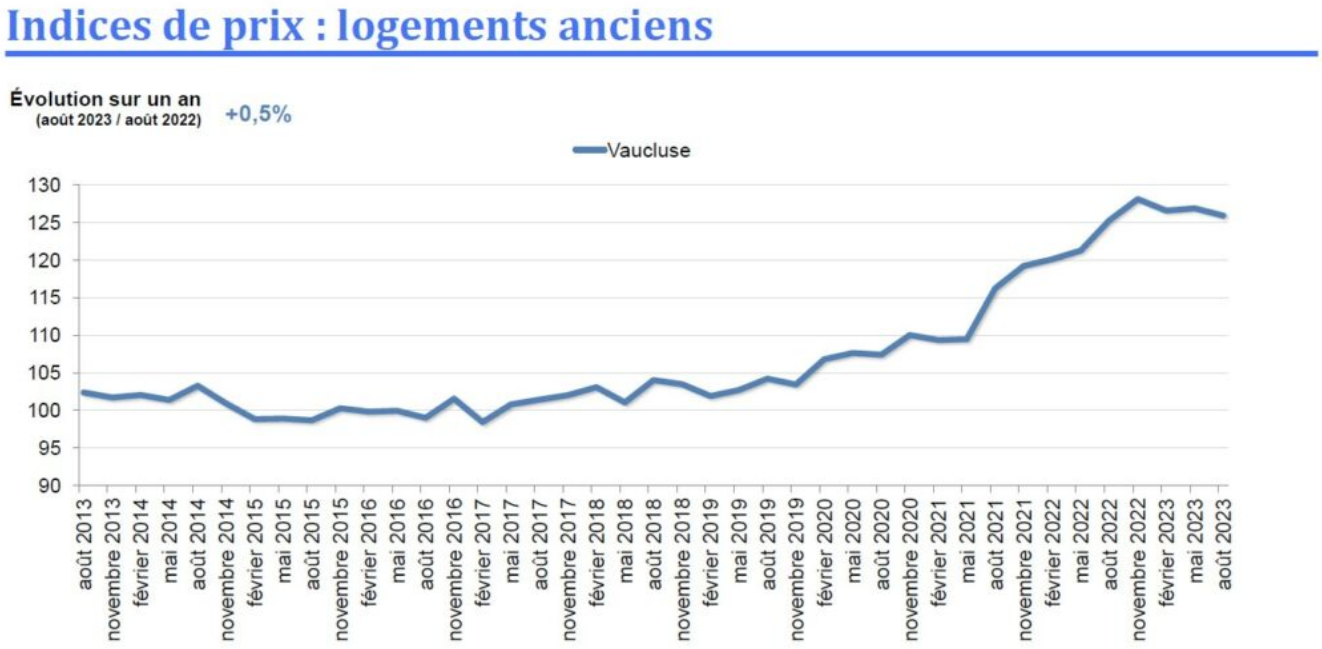

Le point sur le marché immobilier dans le Vaucluse en 2023

Profitant de cette actualité, Jean-Baptiste borel, président du Groupement vauclusien d'expertises notariales a évoqué la situation du marché de l'immobilier en 2023 dans le département.

« Que ce soit au plan national ou en Vaucluse, le marché immobilier vient d'enregistrer 2 années record en 2021 et 2022, et une croissance continue depuis 2015, à l'exception de 2020 en trompe l'œil, du fait de la crise Covid, explique-t-il. Cette croissance portait tant sur le volume des ventes (barre des 1 millions de ventes dans l'hexagone franchie) que sur l'indice des prix. Pour autant ce marché en pleine croissance n'a pas permis de régler la crise du logement. Le nombre de logements neufs est insuffisant, ceci lié à la rareté et au prix du foncier, aux contraintes administratives (obtention de permis, normes environnementales, recours etc…), au cout final desdits logements. »

Conséquence ? Cela aggrave encore la tension du marché entre l'offre et la demande, et agit de nouveau sur les prix en écartant un grand nombre de personnes de l'accès à la propriété.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

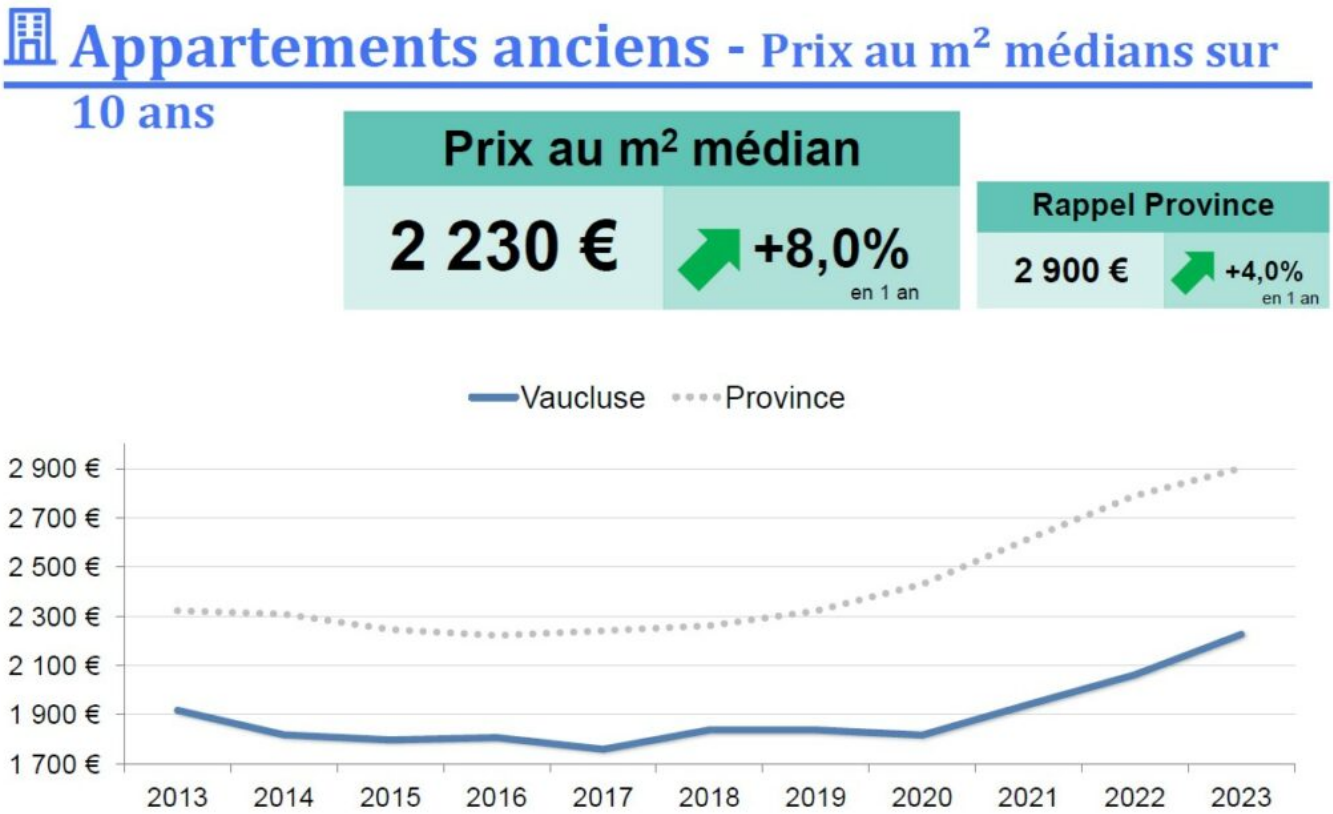

« Baisse du nombre de ventes, mais pas des prix. »

« Désormais, le marché immobilier s'est retourné et en 2023 le nombre de mutations immobilières a baissé de 20% (données à fin octobre 2023), poursuit le président du GVEN. Ceci dû notamment à la hausse des taux immobiliers et à l'inflation généralisée. Néanmoins pour le moment les prix ne semblent pas vouloir baisser de manière significative, tout au mieux, ils stagnent, voire continuent à grimper dans les secteurs les plus prisés (Luberon, l'Isle-sur-la-Sorgue, Vaison-la-Romaine, Pertuis tiré par Aix etc…). La demande étant toujours supérieure à l'offre. »

Les plus modestes écartés du marché

« Seuls les secteurs les plus défavorisés, où l'on retrouve la plupart du temps les biens les plus énergivores, notamment en centre-ville, et nécessitant de gros travaux, connaissent une baisse des prix, analyse Jean-Baptiste Borel. La hausse des taux, sans baisse des prix, a pour effet d'écarter du marché de l'immobilier les plus modestes, et notamment les primo accédant qui n'ont pas d'apport. Les inégalités se creusent aussi sur le marché immobilier et, par ricochet, sur celui du logement, car il y a là encore trop de disparité entre l'offre de location et les locataires, ce qui entraine une hausse des loyers. Les communes tentent d'y répondre en restreignant les locations de type 'Air bnb' et en encadrant le marché

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

locatif. Le notariat, pour répondre à cette problématique, propose de son coté au gouvernement une harmonisation des baux de location, et de leur fiscalité, pour simplifier une législation difficilement lisible.

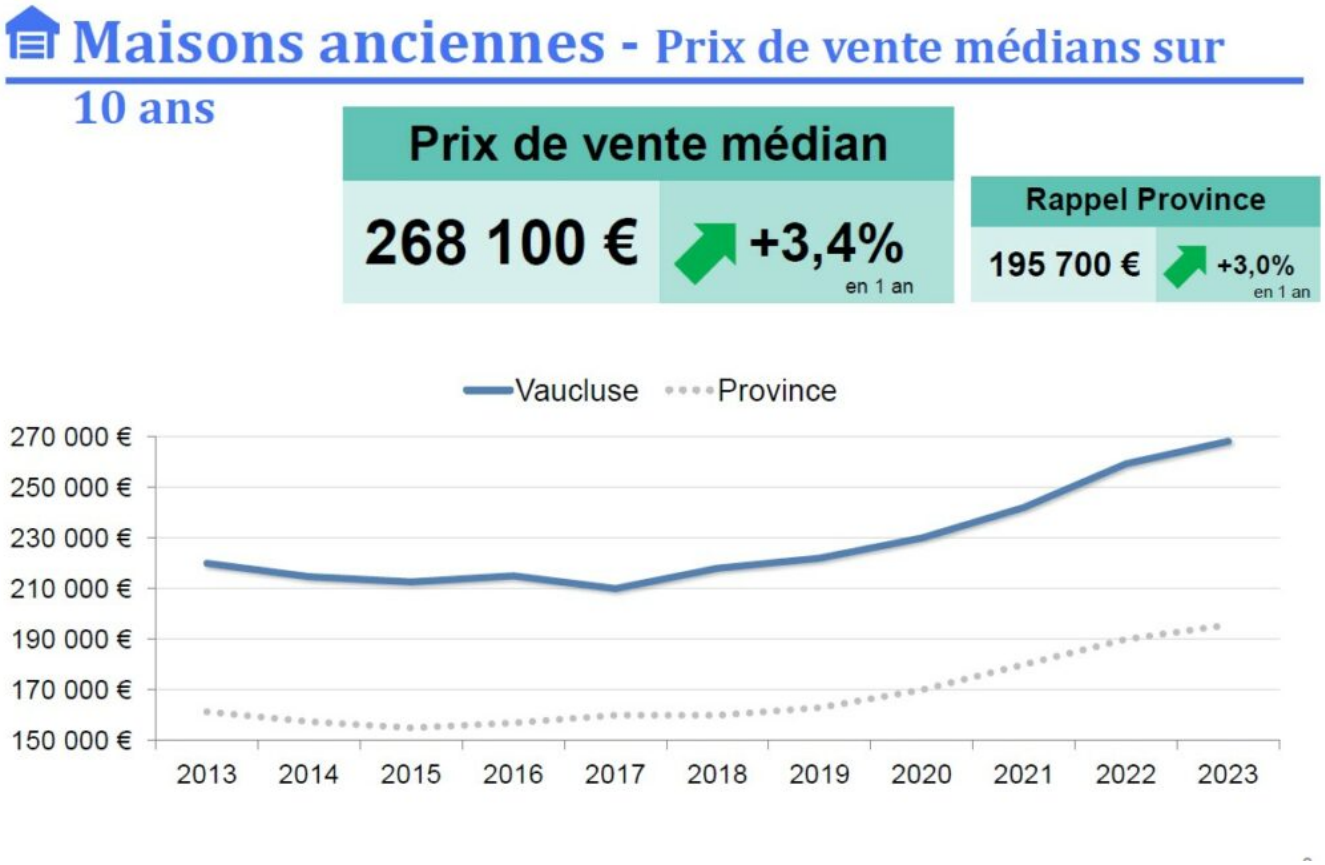

« La loi ZAN qui, à terme, va condamner le modèle pavillonnaire si cher aux Vauclusiens. »

La ZAN va compliquer les choses

« Par ailleurs, le marché immobilier comme beaucoup de secteurs doit s’adapter aux nouvelles contraintes environnementales (DPE, audit énergétique etc…), et des mutations profondes sont en cours, comme par exemple avec la loi Zéro artificialisation nette (ZAN) qui à terme va condamner le modèle pavillonnaire si cher aux Vauclusiens, constate le président du GVEN. D’ailleurs le nouveau prêt à taux zéro (PTZ 2024), en faveur des primo-accédants de résidence principale intègre largement ses nouvelles notions, et notamment ne sera pas accessible à l’acquisition de maisons neuves. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

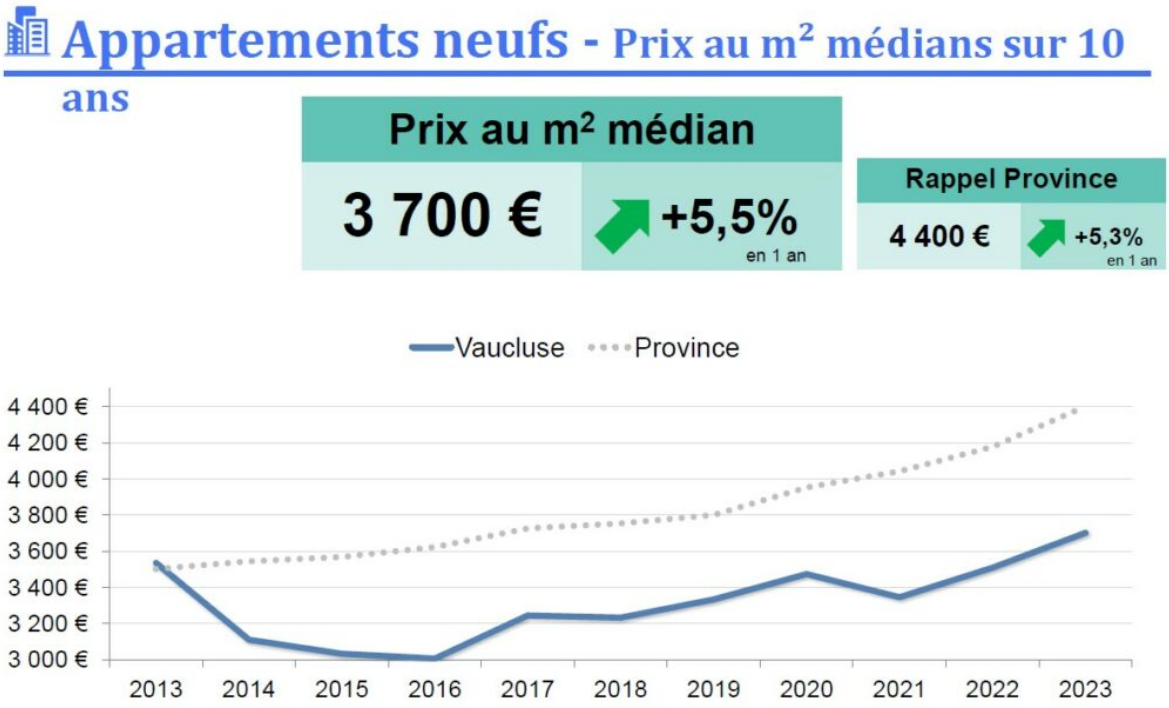

« Les prix ne sont pas partis pour baisser massivement. »

« La chute du marché peut sembler brutale, mais il avait atteint des sommets, et le volume des ventes reste finalement à un niveau élevé, semblable à l'avant Covid, complète Alexandre Audemard, président de la Chambre départemental regroupant 182 notaires répartis dans 78 offices en Vaucluse. De même les taux peuvent sembler hauts par rapport à ceux historiquement bas que nous avions connus ces derniers temps, mais ils restent inférieurs à l'inflation et devraient se stabiliser courant 2024. Les prix ne sont pas partis pour baisser massivement, et c'est pour cette raison et celles évoquées ci-dessus, qu'il est toujours temps d'acheter, il suffit de regarder la courbe d'indice des prix depuis 2013 pour s'en convaincre. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

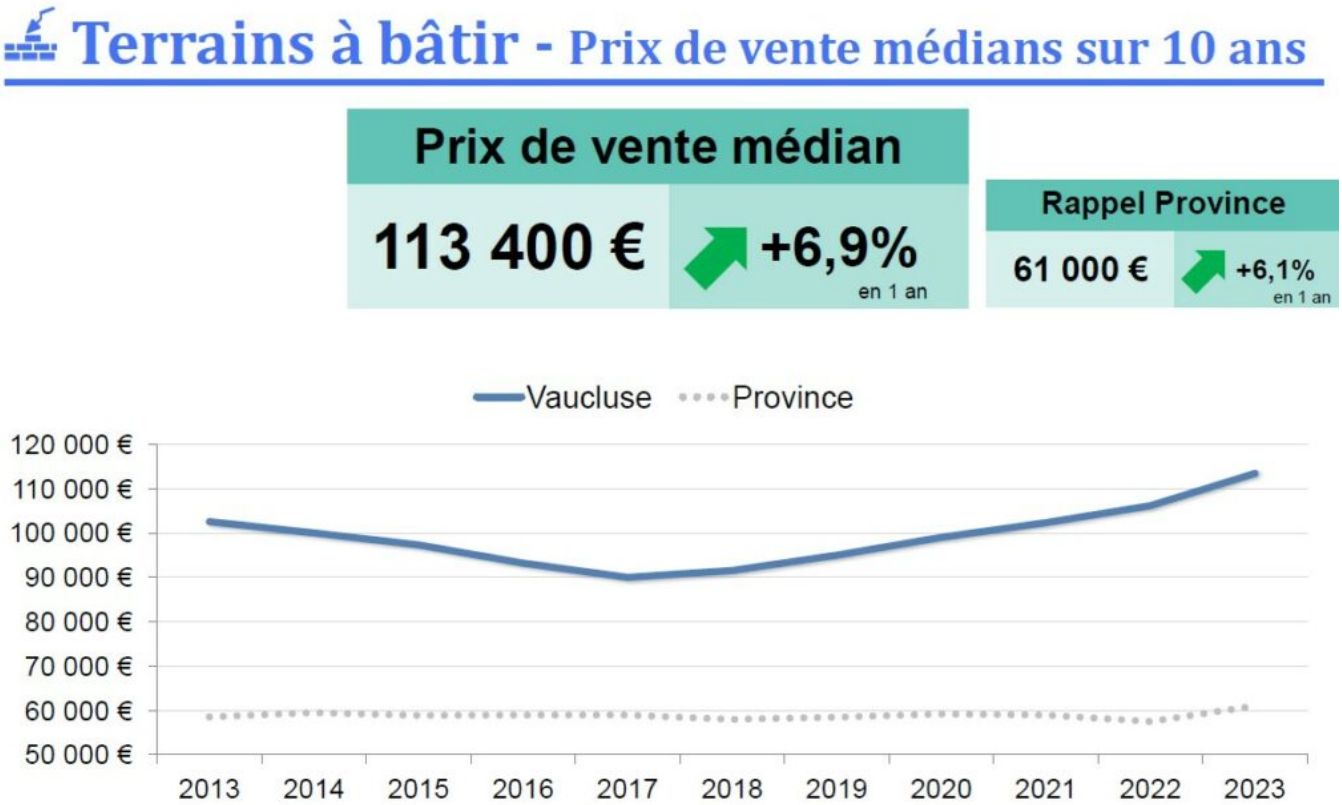

Restriction d’eau : 2023 est l’année la plus sèche depuis 1871 autour d’Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

« Face à la situation de sécheresse hydrologique, la préfète de Vaucluse vient de prolonger les restrictions de l'usage de l'eau actuellement en vigueur jusqu'au 15 janvier 2024 (voir carte ci-dessous). Les pluies du mois de novembre ont été de nouveau largement déficitaires par rapport aux normales saisonnières, en particulier sur le centre et le sud du département où ce déficit atteint près de 70%, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Ce nouveau manque de pluie efficace en pleine période de recharge des nappes d'eau aggrave le déficit pluviométrique exceptionnel enregistré depuis le début de l'année, faisant de cette année 2023 la plus sèche observée depuis 1871 sur la région d'Avignon. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

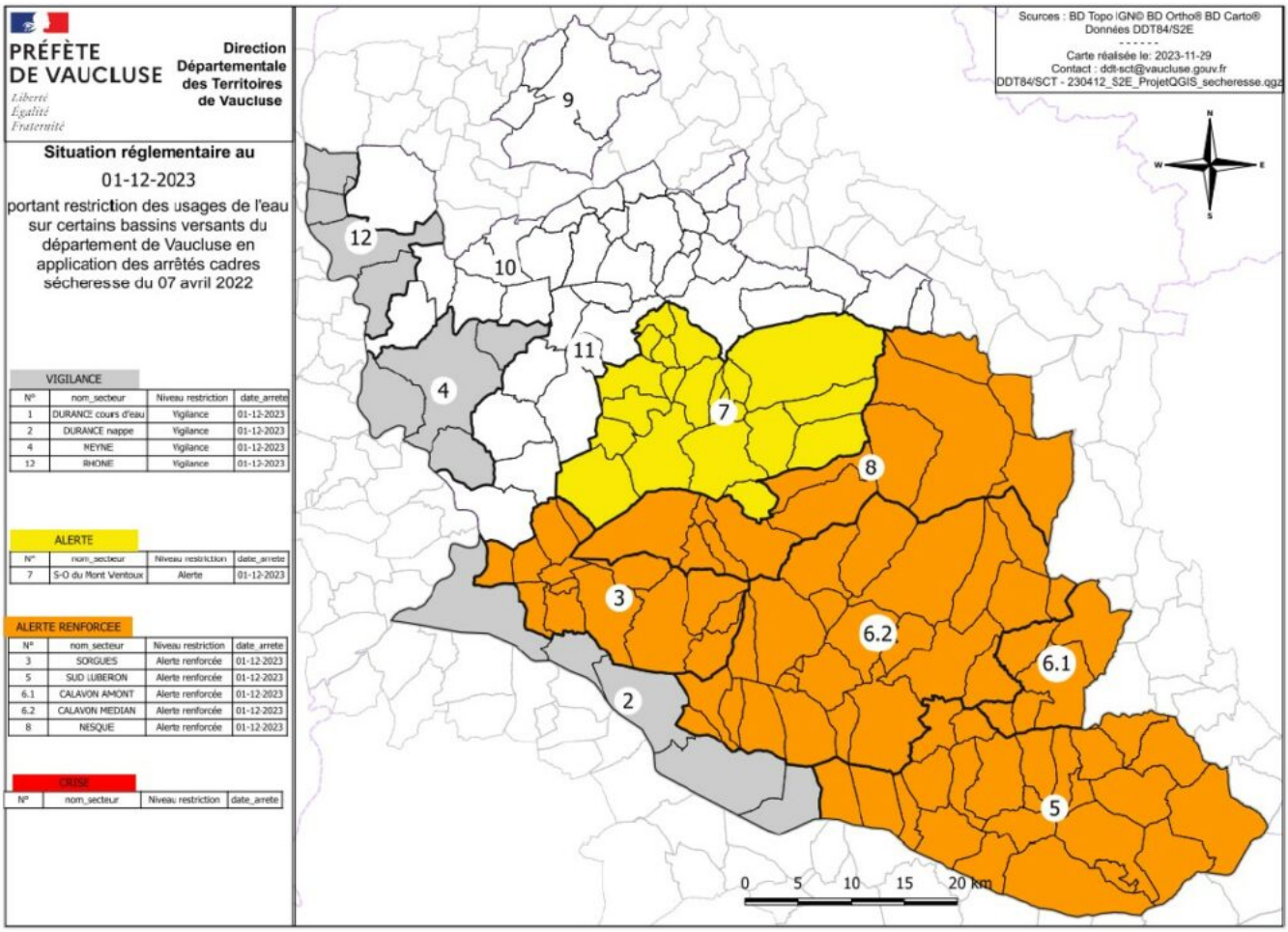

« La situation exige une plus forte vigilance qu'en 2022 pour l'ensemble des usages de l'eau, poursuit la préfecture de Vaucluse. Pour rappel en 2022, le territoire avait pu bénéficier d'une pluviométrie importante d'octobre à décembre. L'automne 2023 se caractérise d'ores et déjà par un épisode de sécheresse tardif au même titre que l'année 2017. »

En conséquence, la préfète de Vaucluse a décidé de prolonger jusqu'au 15 janvier 2024, les mesures de restriction de l'usage de l'eau suivantes sur certains bassins versants (voir :

• le maintien en situation d'alerte renforcée des bassins des Sorgues, du Sud-Luberon, du Calavon médian, Calavon amont et de la Nesque ;
• le maintien en situation d'alerte du bassin du sud-ouest du Mont Ventoux ;
• le maintien en situation de vigilance des bassins du Rhône, de la Durance et de la Meyne.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

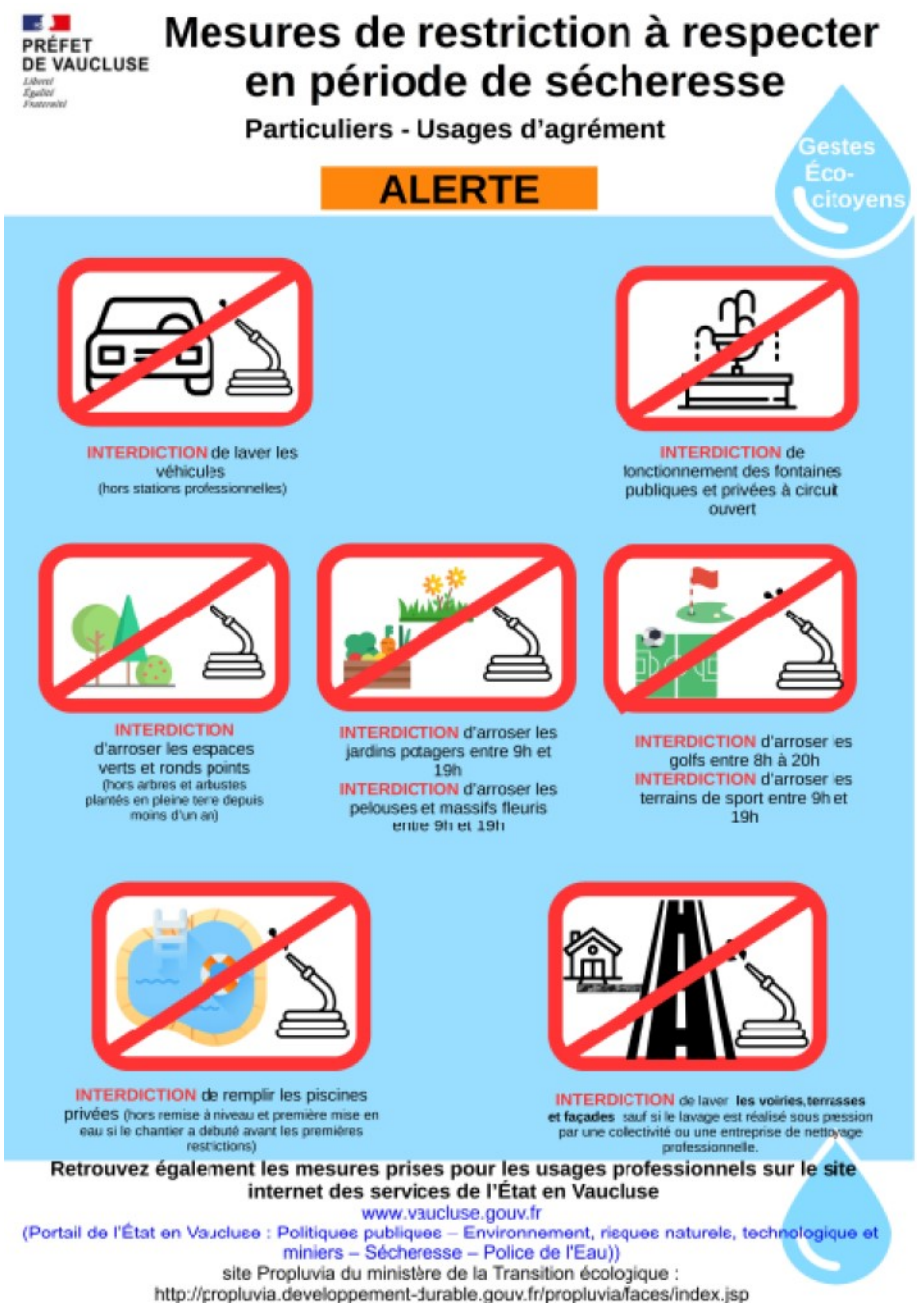

Le maintien en situation d'alerte renforcée et d'alerte entraîne des mesures de restriction de l'usage de l'eau prévues par l'arrêté cadre 'sécheresse' du 7 avril 2022 qui visent toutes les catégories d'usagers (entreprises, agriculteurs, collectivités, particuliers…). Ces mesures sont détaillées sur le site internet de la préfecture de Vaucluse et sont transcrites sous la forme d'affiche d'information au public.

En cas d'amélioration de la situation avant la date du 15 janvier 2024, les mesures de restriction feront l'objet d'une nouvelle réévaluation. Cependant, force est de constater que le niveau actuel des nappes et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

l'absence pour le moment des précipitations automnales et hivernales oblige à maintenir en anticipation une posture prudente. La préfète de Vaucluse fait appel au civisme de chacun pour mettre en application ces mesures et réduire au strict nécessaire la consommation d'eau de chacun des usagers de l'eau.

Les arrêtés préfectoraux sont consultables sur le portail de l'État en Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr

---

Med'Agri en octobre 2024 à Avignon, la vitrine de la richesse de l'agriculture méditerranéenne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

« Ce sera un salon des solutions, des innovations, face au changement climatique, aux attentes de la société en matière d'environnement, de réduction de la consommation d'eau et d'intrants et de souveraineté alimentaire » explique André Bernard, le président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui a initié cette manifestation.

Prévu du 15 au 17 octobre 2024 sur 14 000 m², Med'Agri Bio & Tech fera la part belle à toutes les filières de productions du Sud de la France : maraîchage, arboriculture, oléiculture, élevage, plantes aromatiques et à parfum, et surtout viticulture en partenariat avec le Syndicat des vignerons des Côtes du Rhône. Un espace sera animé par des œnologues et des oléiculteurs pour des dégustations de vins et d'huiles d'olive.

« Il y aura aussi Innov'Alliance, le pôle de compétitivité leader de la transition énergétique pour la transformation du végétal, ajoute André Bernard. Par exemple, les noyaux d'amandes et d'abricots, qui, par éco-extraction, peuvent être utilisés en cosmétique. Il y aura aussi Vaucluse Provence Attractivité,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

qui a pour ambition d'accroître la notoriété et le rayonnement des territoires et terroirs de Vaucluse en France et à l'international, pour attirer des pépites, des talents et des investisseurs. »

« Ce sera un moment d'information et de partage des connaissances pour les professionnels qui viendront avec une cinquantaine de temps forts, des rencontres, des conférences, des ateliers, des démonstrations, des restitutions d'études scientifiques, sur l'intelligence artificielle au service de l'agriculture de demain, sur les défis énergétiques ou les co-produits et leur valorisation », poursuit Rémy Laurent, chargé de l'organisation de Med'Agri.

Cinq halls de Châteaublanc abriteront les fabricants de serres, les producteurs de semences, de plants, d'accessoires, de fertilisateurs, les pôles innovation, nouvelles technologies et énergies renouvelables, des salles de conférences. Et à l'extérieur, une zone d'exposition, de démonstration de drones et de machines agricoles.

Nombre de stands seront dédiés à la formation (enseignement, diplômes, apprentissage pour les jeunes collégiens et lycéens invités au salon) et à la reconversion. Comme son nom l'indique « Tech & Bio » accompagnera et conseillera les professionnels de l'agriculture bio, qui traversent des difficultés face à la baisse de consommation, l'inflation, dans ce qui est pourtant la 1re région bio de France (35,8% de la surface agricole).

Bref, 380 exposants sont attendus, plus de 15 500 professionnels pour ce salon qui est le plus important du Sud de la France, en alternance une année sur deux avec le SITEVI qui s'est tenu la semaine dernière à Montpellier.

Lire également : '31e SITEVI à Montpellier : l'innovation au cœur du salon pour donner un cap à l'agriculture de demain'

Les dix villes les moins polluées d'Europe

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

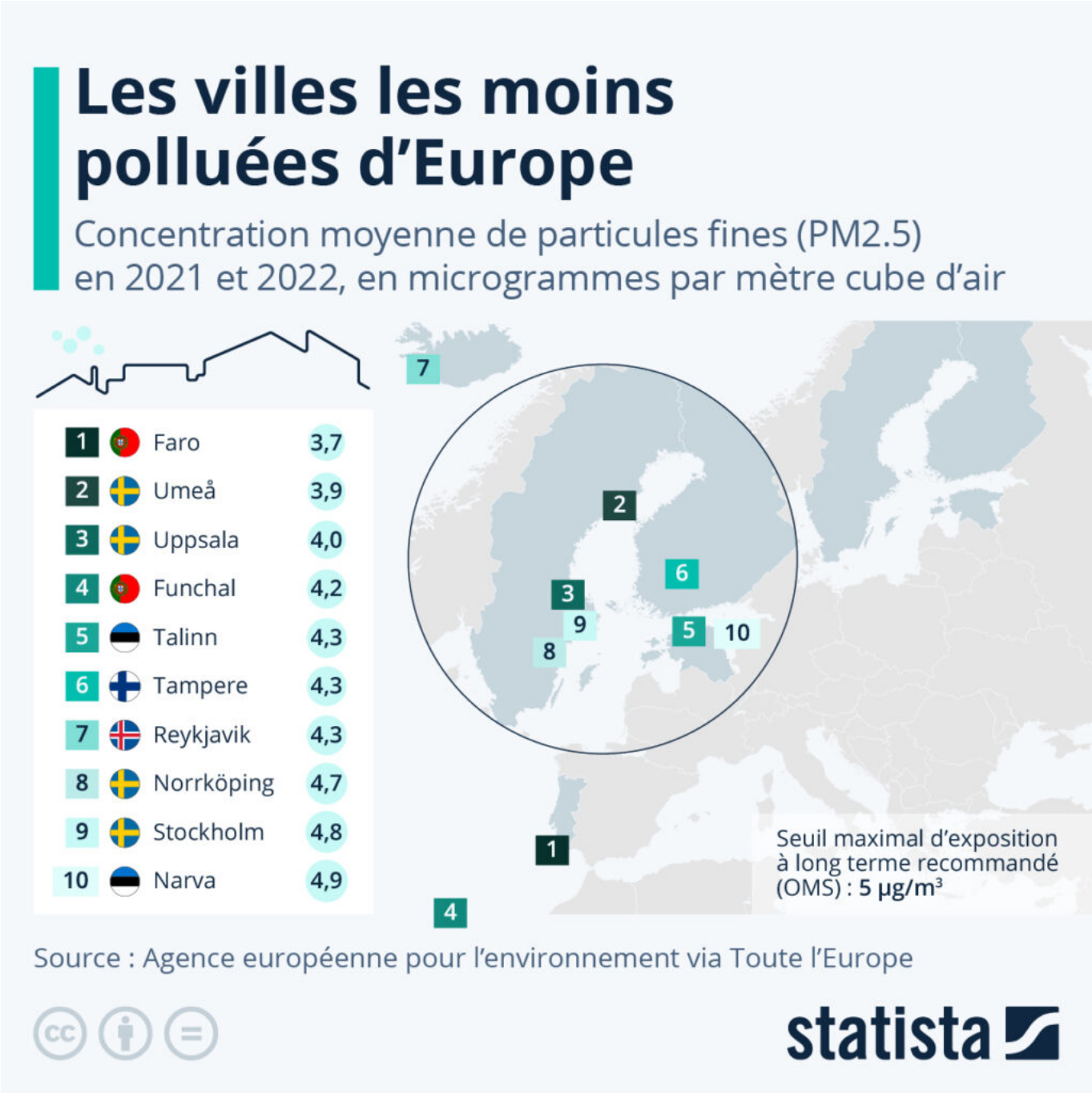

Les particules fines PM2.5, particules dont la taille est inférieure à 2,5 micromètres, sont émises dans l'atmosphère lors de la combustion de matières premières, principalement pour le chauffage et le transport, ainsi que lors de l'utilisation de certains pesticides. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la pollution de l'air serait responsable de plus de quatre millions de décès chaque année, et une exposition prolongée aux particules fines pourrait causer ou aggraver de nombreux problèmes de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

santé comme les troubles cardiovasculaires, l'obésité et le diabète. Depuis 2021, l'OMS recommande un niveau maximal de cinq microgrammes de PM2.5 par mètre cube d'air pour une exposition prolongée. En Europe, presque toutes les villes dépassent ce seuil.

Cependant, comme le montre notre infographie, basée sur des données de l'Agence européenne pour l'environnement compilées par le site Toute l'Europe, dix villes d'Europe se maintenaient en dessous du niveau de particules fines recommandé par l'OMS. En 2021-2022, la ville européenne la moins polluée de l'étude était Faro, au Portugal, où la concentration moyenne de PM2.5 dans l'air n'était que de 3,7 µg/m3. Venaient ensuite deux villes suédoises, Umeå (3,9 µg/m3) et Uppsala (4 µg/m3). En France, aucune des villes analysées ne se situait en dessous du niveau fixé par l'OMS. Les villes françaises les moins polluées étaient Brest, avec une moyenne de 6,8 µg/m3, et Saint-Brieuc (7,2 µg/m3).

De Valentine Fourreau pour Statista

---

50 000 arbres en Vaucluse : 91 arbres et 210 arbustes vont être plantés à Velleron

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Le Département de Vaucluse a lancé le dispositif ’50 000 arbres en Vaucluse’ dans le but de végétaliser le territoire en conseillant, accompagnant et subventionnant en nature les collectivités. À Velleron, sur six sites choisis par la commune, 91 arbres et 210 arbustes seront plantés.

En février dernier, le maire de Velleron, Philippe Armengol, et Katia Cavallini, adjointe au maire en charge de la transition écologique, ont sollicité le Département de Vaucluse pour bénéficier du dispositif ’50 000 arbres en Vaucluse’. Une convention a donc été signé en juillet et c’est quatre mois plus tard que le projet de végétalisation de la commune voit le jour avec les premières plantations.

En tout, 91 arbres et 210 arbustes vont être plantés dans six lieux de la commune, soit l’allée Michel Vermelin, le boulevard Fernand-Maillan, le chemin des Nesquières, l’avenue de Lucenay, la parcelle AE193 en bordure de la RD146 et le long de la Mayre des Vautes sur l’aire de stationnement du marché agricole. Le Département a participé au financement de cette opération d’un

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

coût total de 28 000€ à hauteur de 15 000€.

©Département de Vaucluse

Le dispositif

Les arbres sont capables d'apporter une réponse à de nombreux enjeux environnementaux tels que la captation de CO2, ou encore la création d'îlots de fraicheur. C'est la raison pour laquelle le Département de Vaucluse porte le projet '50 000 arbres en Vaucluse. En 1999, le Conseil départemental avait prévu la plantation de 10 000 arbres. Un objectif qui a été atteint en 2012 et renouvelé.

Les 20 000 végétaux ayant été atteints en 2021, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental, a décidé de fixer l'objectif des 50 000 arbres et arbustes d'ici la fin de son mandat en 2028. De nombreux arbres et arbustes ont déjà été plantés dans d'autres communes vauclusiennes telles que Mondragon, Malaucène, Cheval Blanc, ou encore Entraigues-sur-la-Sorgue.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

V.A.

Appelez-moi Durance !

Pour passer à la vitesse supérieure en matière de protection de l'environnement, dans une vingtaine de pays, des défenseurs de la nature ont obtenu que certains écosystèmes soient reconnus comme des entités juridiques à part entière. Ce statut leur donne de facto des droits et en particulier pour les protéger. Dans le Vaucluse, le collectif SOS Durance Vivante, a lancé un processus similaire pour la Durance, qui pourrait ainsi devenir une personne à part entière.

Doter la nature d'une personnalité juridique est un acte qui pourrait être bien plus important que de permettre de trainer devant les tribunaux ceux qui la menace. Reconnaître à la nature des droits, c'est en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

définitive un changement de paradigme, un vrai débat philosophique, voire démocratique. Ainsi, en l'espèce on considère que l'homme n'est plus souverain sur la nature mais une simple composante du vivant. Ce qui peut se concevoir. Mais les interrogations sont nombreuses. Tout d'abord, on reconnaît que les dispositifs juridiques existants ne sont pas efficients, à commencer par la législation européenne qui en matière environnementale est déjà très élaborée et plutôt contraignante. De plus les associations de défense de l'environnement, ont accès à la justice et peuvent représenter les écosystèmes menacés. Mais peut-être qu'il faut aller encore plus loin ?

Le droit de la Nature l'emporterait sur le droit des hommes

En définitive, la question qui se pose : faut-il des « règles » ou un « droit » ? Dans le premier cas ce sont les hommes qui édictent les règles dans le second, c'est la nature. Le droit de la nature l'emporterait ainsi sur le droit des hommes. C'est la subordination du politique au scientifique. Et, qui seront ces scientifiques qui définiront les contours et le cadre des possibles ? Quels contrôles ou contre-pouvoirs le peuple aurait-il sur leurs décisions ? En l'espèce il peut s'agir d'un vrai glissement démocratique. Tout serait alors possible puisqu'il s'agit de l'avenir du monde donc du notre… Comme un petit goût de déjà vu !

Ne serait il pas plutôt possible de trouver une articulation entre le scientifique et le politique qui soit autre qu'une subordination ? Au travers de ces propos je me fais que le porte-parole des pour et des contre et aussi des questions qui sont posées. Il ne faut pas négliger pour autant l'urgence de la situation mais, mais n'oublions pas un des fondements de notre démocratie : « le gouvernement du peuple par le peuple, pour le peuple » (article 2 de la Constitution).

La Durance mérite toute notre attention et le fait de lui enlever son article défini pourrait être une première étape vers une nouvelle considération pour cette rivière nourricière. Alors vive Durance !

Le campus Isara-Isema évoque les grands enjeux de l'eau en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

L'Isema, école de commerce spécialisée sur les secteurs de la Naturalité et l'Isara, école d'Ingénieur en agronomie, innovation, alimentation et environnement, viennent d'accueillir une conférence-débat sur les grands enjeux de l'eau dans le Vaucluse.

« L'eau est une ressource rare, précieuse, menacée et fait partie des enjeux environnementaux du XXIe siècle », expliquent les organisateurs de ce rendez-vous qui vient de se tenir au campus de l'Isema-Isara dans la zone d'agroparc à Avignon.
A partir de ce constat, le groupe Isara-Isema a donc proposé une soirée 'Afterwork' destinée à un public de professionnels, de particuliers et d'étudiants concernés par cette thématique.

A cette occasion, Karine Viciana, directrice de la Maison régionale de l'eau Provence-Alpes-Côte d'Azur, a dressé un état des lieux certes préoccupant avec la hausse des températures, le manque de précipitations notamment dans le Sud de la France, les dangers pour la biodiversité aquatique…une réalité anxiogène mais des solutions existent. En s'appuyant sur le 6è rapport du GIEC elle a aussi dressé la liste d'exemples très concrets pour répondre et s'adapter au changement climatique (économiser, recycler,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

désimperméabiliser…).

Karine Viciana, directrice de la Maison régionale de l'eau Provence-Alpes-Côte d'Azur, Gaëtan Matard, encadrant maraicher au sein de l'association avignonnaise Semailles, et Jean-François Brun, adjoint au directeur au développement de la Société du canal de Provence, sont intervenus durant cette conférence-débat sur les enjeux de l'eau en Vaucluse.

Pour sa part, Gaëtan Matard, encadrant maraicher au sein de l'association avignonnaise Semailles qui fournit des paniers Bio autour de l'agglomération de la cité des papes a témoigné sur les bonnes pratiques agricoles utilisées sur son exploitation en dressant les stratégies possibles pour mieux gérer la ressource en eau en agriculture (optimisation de l'irrigation, paillage, travail du sol…)

Enfin, Jean-François Brun, adjoint au directeur au développement de la Société du canal de Provence a poursuivi sur l'usage de l'eau dans la Région Sud, les infrastructures, l'approvisionnement de la population et les adaptations nécessaires en lien avec le réchauffement climatique.
« Une soirée riche en informations où chacun a pu échanger avec les intervenants, imaginer des solutions au quotidien », se félicite Isara-Isema.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

L.G.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !